Jeux : identifiez quelques spécificités de la loutre d'Europe !

Retrouvez à quoi servent mes caractères physiques :

Je possède des moustaches sensibles appelées vibrisses, à quoi servent elles ?

1-me diriger dans mon terrier,

2. chatouiller ma compagne la nuit,

3-**détecter les** poissons dans **l'eau trouble,**

4-**me déplacer la** nuit dans les fourrés sans me blesser.

Mes narines, mes yeux et mes oreilles sont alignés. A votre avis, pourquoi ?

1-passer plus facilement dans des trous de berge et ne pas me blesser,

2-surveiller les environs sans être vue quand je nage la tête **hors de l'eau.**

Je possède une queue très musclée, pourquoi ?

1-**taper sur l'eau** et alerter mes congénères **d'un danger,**

2-**l'utiliser** comme propulseur **dans l'eau,**

3-**m'accrocher à** la berge pour me reposer et ne pas être entraînée par le courant.

Je mange entre 800 g et 1 kg par jour, mais de quoi ?

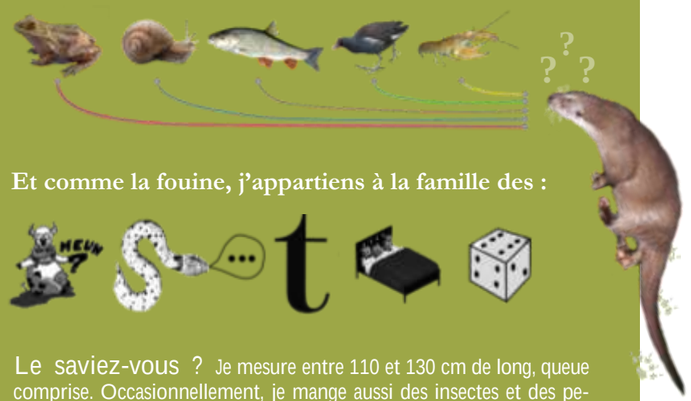

Et comme la fouine, j'appartiens à la famille des :

Le saviez-vous ? Je mesure entre 110 et 130 cm de long, queue comprise. Occasionnellement, je mange aussi des insectes et des petits mammifères. Je me suis adaptée à la vie aquatique et donc, quand je me déplace sous l'eau, je peux fermer hermétiquement mes oreilles et mes narines et ma fourrure est imperméable à l'eau.

Réponses : 3, 2, 2 ; je mange l'ensemble de ces proies avec une préférence pour les poissons (50% à 95% de ma nourriture); musteliidés.

Étude participative, loutre y es tu ?

Des bénévoles de l'observatoire biodiversité de la vallée du Gardon de Mialet se sont retrouvés pour participer à une étude sur la loutre.

L'objectif de la journée était de localiser les zones de marquages et de noter le nombre d'épreintes (excréments) sur chaque zone.

Globalement, l'étude montre que la loutre fréquente davantage le bas de la vallée. Une des hypothèses explicatives est probablement une meilleure disponibilité en poisson, alimentation principale de la loutre.

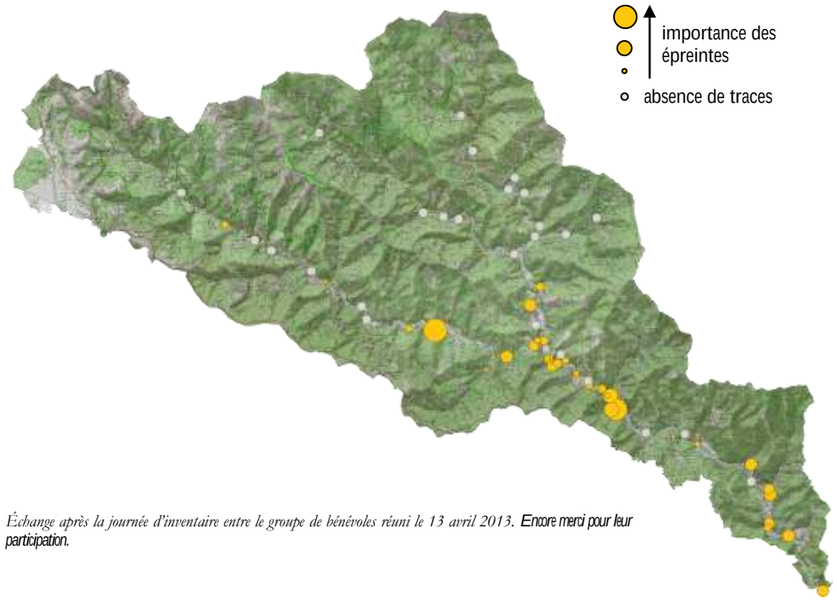

Échange après la journée d'inventaire entre le groupe de bénévoles réuni le 13 avril 2013. Encore merci pour leur participation.

Appel aux bénévoles !

En 2013, nous avons organisé un chantier bénévole de restauration par débroussaillage de petites zones humides où se développe une espèce protégée, l'isoète de Durieu. Annulé en raison du mauvais temps, nous envisageons de relancer ce chantier bénévole et d'en programmer de nouveaux.

Nous lançons ainsi un appel aux personnes qui seraient intéressées pour participer à ces projets afin de constituer une liste de personnes que nous pourrions convier à participer à ces chantiers collectifs.

Merci de nous contacter si vous souhaitez faire partie de cette liste !

Contact : Luc Capon
Projet Natura 2000,
Maison de la communauté, 48110 Sainte Croix Vallée Française,
Tél.: 09 64 38 01 21
Mail : lcapon.cevennehautsgardons@orange.fr

Éditeur : Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons
Rédaction et réalisation: Luc Capon
Coordinateur et directeur de publication: Jean-Claude Pigache
Crédits photos Luc Capon
Tirage : 4300 exemplaires

UNION EUROPÉENNE — l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER — Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons

Retrouver nos actualités sur le site internet : www.valleedugardondemialet.n2000.fr

Lettre d'information du site Natura 2000

Vallée du Gardon de Mialet

n°4 - octobre 2013

Dans sa construction, une société humaine ancre son identité sur un certain nombre d'images prises dans son environnement proximal; les plus anciennes, les plus puissantes, elle les trouve dans l'espace naturel. Ces images confirment la relation archaïque entre l'homme et les lieux de son développement historique. Dans nos vallées cévenoles, le châtaignier est l'une de ces images emblématiques (icône ?). Enraciné profondément dans le schiste ou le calcaire, il est d'une généalogie botanique très ancienne mais, c'est à partir du Moyen Âge qu'il accompagne le développement humain et devient un élément représentatif du paysage et de la culture de nos vallées de moyenne montagne. Nourriture et matière d'œuvre, subsistance essentielle des hivers difficiles et des années de famine, l'arbre s'associe à la roche, sur laquelle il s'appuie, pour définir la trame et la forme de l'architecture vernaculaire. Il est présent dans la multiplicité des objets du quotidien, du meuble à l'outil; le grain de son bois est familier à nos mains. De cette intimité, vont naître et se croiser des valeurs symboliques de ténacité et de résistance attachées au patrimoine culturel local. Cependant, oublié, négligé, le peuplement eut à souffrir de l'ingratitude induite par l'inconséquence des appétits économiques : production de tanin, plantation de pins pour le papier et le boisage des mines et peut-être demain biomasse pour la production électrique. Aujourd'hui, le châtaignier demeure une des essences principales de notre territoire ; subsistent d'anciennes châtaigneraies sur terrasses où vieillissent de vénérables ancêtres, quelques vergers entretenus et productifs, et beaucoup d'espaces où la repousse en bouscasses est en concurrence avec l'invasion du chêne vert. En raison des enjeux écologiques et patrimoniaux qu'elle présente, la châtaigneraie cévenole méditerranéenne et la biodiversité qu'elle accueille ont été classées « habitat naturel d'intérêt communautaire » ; leur préservation est pour notre site Natura 2000 un objectif fondamental que nous souhaitons concrétiser avec la collaboration des différents acteurs locaux….

Jean Claude Pigache
Président du comité de pilotage

ZOOM SUR LA CONTRACTUALISATION

►**116 190 euros :** c'est le chiffre investi sur 5 ans entre 2012 et 2013 avec la contractualisation (dont 80 446 € pour les contrats agricoles) en faveur de la gestion des habitats et des espèces sur la vallée du Gardon de Mialet et qui apporte un soutien financier aux exploitations du territoire.

Au total, c'est plus de 105,6 hectares de surfaces engagées en gestion depuis deux ans dans le cadre des contrats agricoles. Il faut ajouter à ce chiffre les quatre hectares engagés à travers les contrats Natura 2000 non agricoles et non forestiers.

En 2014, le programme des contrats agricoles va évoluer avec le nouvelle Politique Agricole Commune. Les Mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt) vont certainement évoluer. Sans garantie d'une contractualisation en 2014 mais pour anticiper cette possibilité, nous invitons les exploitations intéressées à prendre contact avec nous pour effectuer une visite des exploitations.

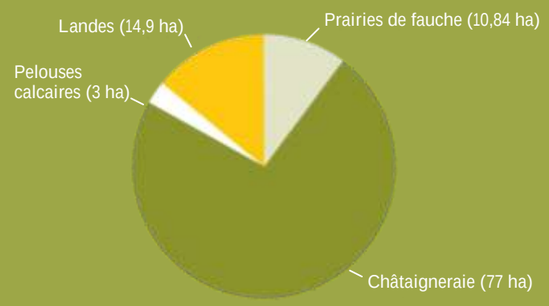

Répartition des surfaces en gestion avec les contrats agricoles depuis 2012

Le châtaignier, un arbre plein de vie

Se rencontrant dans la vallée du Gardon de Mialet à une altitude variant de 300 m à 800 m, les taillis, vergers et peuplements mixtes de châtaignier ont été définis « habitat châtaigneraie cévenole méditerranéenne » par Jean-Claude Rameau, botaniste et professeur à l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts de Nancy.

Le châtaignier est l'un des arbres qui, avec l'âge, forme un formidable support pour la faune sauvage. Chacun a pu observer que cet arbre se compose très souvent de nombreuses cavités, décollements d'écorces et lierres qui accueillent un grand nombre d'espèces animales.

La *barbastelle d'Europe*, la *genette* ou encore la *salamandre* utilisent cet arbre comme lieu de repos ou pour se protéger du froid, l'hiver. La *sitelle torchepot* et le *pic épeiche,* deux oiseaux insectivores, se délectent des petits insectes cachés sous l'écorce. Le *scarabée rhinocéros* porte ce nom à cause de la forme de sa corne recourbée en arrière. Insecte capable de soulever jusqu'à 850 fois son poids, il se reproduit sur cet arbre et ses larves consomment le bois mort.

Les fruits produits par l'arbre sont également une formidable source d'alimentation notamment pour le *sanglier* qui fréquente les dessous en automne et en hiver pour se régaler de nombreuses châtaignes. Cet arbre permet ainsi le développement d'un grand nombre d'espèces sauvages et reste une des particularités des Cévennes schisteuses.

De haut en bas : pic épeiche, rhinoceros, sitelle torchepot (Françoise Moignet), barbastelle (Luis Braz), genette, salamandre (Luc Capon), sanglier.

Le châtaignier : d'ici ou d'ailleurs ?

Les découvertes paléontologiques indiquent une présence d'ancêtre du châtaignier à l'époque du pliocène (5,3 à 3,6 millions d'années) mais les informations actuelles ne permettent pas d'affirmer qu'il ait survécu aux différentes périodes de glaciation. Une autre théorie, fondée sur des analyses de pollens, suggère que le châtaignier aurait été introduit sous l'empire romain (entre le premier et cinquième siècle après Jésus Christ).

Le doute subsiste encore pour dire que le châtaignier a évolué naturellement dans les Cévennes ! De façon plus précise les écrits confirment que le Moyen Âge est l'époque du développement de la châtaigneraie pour sa fonction alimentaire.

Il est devenu au fil du temps une marque d'identité des Cévennes et un représentant de son histoire. C'est à travers cette dimension historique et culturelle que la châtaigneraie de type méditerranéen a surtout été classé au titre de Natura 2000 autant que pour son intérêt écologique.

Bien que défini à ce titre, des travaux montrent que l'écosystème châtaigneraie entretenue en verger présente une richesse en flore plus importante qu'une châtaigneraie abandonnée ou cultivée en taillis (plus de 35 espèces végétales contre moins de 15 espèces pour le taillis).

Les châtaigneraies, ainsi que d'autres habitats développés par l'homme, tels que les prairies maigres de fauche, les pelouses à orchidées, lorsqu'ils sont entretenus d'une façon extensive, favorisent une véritable diversité biologique.

Patrimoine laissé par les ancêtres, les habitats naturels exceptionnels et rares de cette vallée se sont formés il y a un siècle voire plus, mais sont sujets actuellement à un équilibre fragile. Pour leur diversité biologique et aussi en mémoire du travail accompli par les aïeux cévenols, ils méritent d'être préservés.

Châtaigniers remarquables !

De Gauche à droite, Ste Croix Vallée Française (prix défini sur critère), Gabriac (coup de cœur du Jury), et St Germain de Calberte (vote du Public). Trois arbres multi-centenaires remarquables de la vallée du Gardon de Mialet.

Dans le cadre de l'animation « châtaigniers remarquables » organisée sur les trois sites Natura 2000, les prix ont été décernés. Les trois châtaigniers présents dans la vallée du Gardon de Mialet sur les communes de

Les trois personnes récompensées (Michèle, Gisèle et Jean-Pierre) ont reçu chacun un magnifique panier garni dont les produits étaient gracieusement offerts par des producteurs et artisans locaux.

Ne soyons pas cynips !

L'arrivée du cynips est confirmée dans la vallée. Trois foyers, entre 2012 et 2013, ont été identifiés sur les communes du Pompidou, de St Etienne et Ste Croix Vallée Française.

De la même famille que la guêpe (hyménoptère), le cynips du châtaignier pond dans les bourgeons. Les larves se développent l'année d'après et forment des galles à la place des bourgeons.

Une méthode de lutte biologique permet de contrer le cynips à l'aide d'un micro-hyménoptère, le *Taurymus*, dont les larves se nourrissent des larves du cynips. En 2012, et après la localisation de 12 foyers d'infection, un lâcher du *Taurymus* a été effectué dans le Gard sur la commune de Sumène.

Il est important de souligner que le cynips ne tue pas les châtaigniers mais diminue considérablement la récolte de fruits de 50 à 80% pendant plusieurs années.

L'organisme de surveillance à prévenir en cas d'observation de galles de cynips du châtaignier :
Fredon Languedoc-Roussillon,
Tél. 04 67 75 64 48

2013 : Évolution du périmètre du site Natura 2000

Le saviez-vous ?

Le comité de pilotage du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet a voté, en avril 2011, pour que le projet d'ajustement du périmètre corresponde au bassin versant.

Le bassin versant du Gardon de Mialet est son aire d'alimentation en eau. Concrètement, c'est le territoire à l'intérieur duquel, quand une goutte de pluie tombe, elle finit théoriquement par rejoindre le Gardon de Mialet.

NOUVEAU PERIMETRE : 18 communes contre 24 communes auparavant.

En décembre dernier, la préfecture de Lozère a consulté les collectivités et Établissements Publics de Coopération Intercommunale, qui se sont prononcés favorablement à l'ajustement du site au Bassin versant du Gardon de Mialet.

Seul le bourg de Saint André de Valborgne est resté sur l'ancien périmètre suite à la demande de la municipalité.

La proposition d'ajustement de périmètre suggérait d'ajuster le périmètre au bassin versant du Gardon de Mialet et, pour obtenir une cohérence administrative, proposait d'exclure certaines communes en périphérie dont la superficie sur le site était inférieure à 10 hectares après ajustement[1].

Le nouveau périmètre couvre maintenant une superficie de 24 305 hectares sur 18 communes dont 6 communes gardoises et 12 communes lozériennes.

Le périmètre modifié va être transmis au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour une validation officielle.

Communes dans le site après ajustement[2]	Superficie dans le site (ha)
St Jean du Gard	756
Ste Croix Vallée Française	1865
Mialet	2370
Gabriac	845
Molezon	1488
St Martin de Lansuscle	1813
St Etienne Vallée Française	4965
St Germain de Calberte	3660
Moissac Vallée Française	2627
Le Pompidou	1968
Vebron	333
Bassurels	42
Barre des Cévennes	546
Thoiras	49
Saint André de Lancize	821
Générargues	45
Saint André de Valborgne	15
Saint Paul la Coste	97

[1] Communes en dehors du site après ajustement : Cassagnas, Saint Martin de Boubaux, Thoiras, Saint Michel de Dèze, Saint Hilaire de Lavit, Saint Sébastien d'Aigrefeuille, Corbès.

[2] Le calcul des superficies a été effectué à partir des limites des communes qui possèdent une échelle plus grossière que les limites cadastrales sur lesquelles l'ajustement a été effectué. Le rendu des superficies présente donc une légère erreur de moins de 1% par rapport aux réalités issues des couches cadastrales fournies par les services du conseil général du Gard et celui de la Lozère.